IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Memorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

WATTRELOS

DEUX ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un briquetier au service de M. Desodt-Her, Camille Watteuw, 32 ans, défourneur, demeurant rue du Chêne-Houpline, à Tourcoing, s'est fait un effort dans l'épaule en recevant des briques qui lui étaient lancées du haut d'un four. Docteur Caudrelier. Six jours de repos. — En dressant une pièce de bois pour M. Batteur, entrepreneur, Eugène Beauzière, menuisier, s'est blessé à la main qui a été atteinte par le rabot mécanique. Docteur Lepaat. Huit jours de repos.

AU BUREAU DE DOUANES DU TOUQUET. — Par décision de M. le Ministre de l'Agriculture, la faculté d'introduire des viandes fraîches par le bureau de douanes du Touquet est suspendue à partir du 1er juin 1903.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Orphéon Les Rigolos.* — Répétition générale samedi 30 mai, à neuf heures, au Café Gossye, 52, rue de Rome. Ordre du jour : 1° Chœurs à l'étude pour les festivités ; 2° Choix d'une date pour assister au festival permanent de la ville d'Ostende ; 3° Présentation du nouveau sous-chef ; 4° Vote de nouveaux membres ; 5° Prochainement photographie de l'orphéon. La section « lyrique bouffe » est également convoquée pour cette réunion.

— *Les Amis Réunis.* — Les personnes participant à la cavalcade doivent se présenter, vendredi soir, pour l'essayage des costumes, dans les locaux qui leur sont désignés sur leur convocation. Leur présence est absolument indispensable, sous peine de radiation.

— *Les Joyeux Choristes.* — Vendredi 29 mai, répétition générale. Punch offert par le chef.

— *Syndicat et société de secours mutuels des ouvriers en bâtiments de Roubaix.* — La réunion mensuelle et obligatoire qui devait avoir lieu le dimanche 31 mai est remise au dimanche 7 juin, la salle étant retenue pour suite de la cavalcade.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUFFART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle MARIA BOUFFART, membre de la Confrérie du Rosaire, décédée à Roubaix, le 27 mai 1903, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le vendredi 29 courant, à 5 heures ½, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 dudit mois, à 8 heures ½, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 37.

La famille HENRI DOLNE a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances la mort de leur bien-aimé fils et frère Monsieur JOSEPH DOLNE, décédé à Roubaix, le 26 mai, dans sa 33e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Son enterrement aura lieu à Verviers (Belgique). 31535d

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléphone 627. (Fondée en 1870).

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Paroisse Saint-Antoine de Padoue.* — Voici la suite de la désignation de l'horaire des pèlerinages à Saint-Antoine de Padoue, de Roubaix, pendant le mois de juin 1903 :

14 Juin. Dimanche, à 6 h., messe de communion, pèlerinage de la réunion dominicale du Carmel ; à 10 h., grand'messe chantée par la société chorale de St-Antoine, pèlerinage de la paroisse Saint-Antoine ; à 3 h., vêpres solennelles chantées par la chorale de Notre-Dame-des-Victoires, pèlerinage du collège Notre-Dame-des-Victoires ; à 5 h., pèlerinage des œuvres d'hommes et des œuvres flamandes de Notre-Dame de Tourcoing, salut chanté par la société chorale de Notre-Dame ; à 6 h. 3/4, salut et pèlerinage des œuvres de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, le chant par la société chorale de la réunion dominicale.

16 Juin. 1er mardi d'une treizaine de mardis à Saint-Antoine, à 8 h., messe avec instruction et exercice de la treizaine ; à 5 h. 1/2 du soir, salut en l'honneur de saint Antoine avec recommandations et prières publiques.

17 Juin. Mercredi, à 4 h. du soir, pèlerinage du collège du Sacré-Cœur de Tourcoing, salut chanté par les élèves.

21 Juin. Dimanche, à 6 h. 3/4, messe de communion, pèlerinage de la réunion dominicale des Sœurs de Charité, rue Pellart ; à 3 h., pèlerinage des œuvres de la paroisse du Très Saint-Rédempteur, vêpres et salut chantés par la chorale de cette paroisse ; à 5 h., pèlerinage de la paroisse Saint-Vincent de Paul de Wattrelos ; à 6 h. 1/4, pèlerinage des réunions dominicales de la paroisse Saint-Joseph de Roubaix, salut chanté par la chorale.

28 Juin. Dimanche, à 6 h. 3/4, messe de communion, pèlerinage de la Fraternité des Dames du Tiers-Ordre de Roubaix ; à 3 h., pèlerinage des paroisses de La Madeleine et de Saint-Vital-lez-Lille ; à 4 h. 3/4, pèlerinage de la paroisse Notre-Dame de Fives, salut chanté par la chorale de cette paroisse.

LES PREMIÈRES COMMUNIONS

A MARCQ-EN-BARŒUL. — Jeudi a eu lieu, avec beaucoup de solennité, la cérémonie des premières communions dans la chapelle de l'école de la Sainte-Union. Dix-sept jeunes filles et dix-sept renouvelantes ont reçu l'Eucharistie des mains de M. Salembier, aumônier de la paroisse. Aux vêpres, le sermon a été fait par M. l'abbé Agache, professeur au Collège de Roubaix. C'est la première année que les communiantes sont aussi nombreuses dans cet établissement.

TRIBUNAUX

COUR DE CASSATION

Chambre criminelle

A PROPOS DE LA DURÉE DU TRAVAIL. — La Cour de cassation, chambre criminelle, vient de rendre, le 15 mai dernier, une décision qui offre un certain intérêt pratique ; il s'agit de la durée du travail et de la constatation des infractions à la loi. Elle a d'ailleurs été rendue en faveur d'un industriel de la région.

L'affaire est déjà ancienne et ses vicissitudes sont nombreuses. Un soir, M. l'inspecteur du travail se présentait chez MM. Hennion, filateurs à Linselles, une demi-heure environ après l'heure marquée par l'horaire de l'usine pour la fin du travail. D'où procès-verbaux, et M. le juge de paix de Tourcoing condamnait à l'amende MM. Hennion pour avoir fait travailler plus longtemps que n'y autorise la loi des femmes et des enfants. En appel, le Tribunal correctionnel de Lille maintint les condamnations ; mais la Cour de cassation cassa cette décision et renvoya la cause devant le Tribunal de Douai.

Le 15 juin 1902, le Tribunal correctionnel de Douai confirma la sentence de Lille et condamna à l'amende MM. Hennion : les ouvrières travaillaient après l'heure de fermeture de l'usine, disait-il, elles avaient donc été occupées au travail une demi-heure de plus que les onze heures réglementaires : il y avait contravention à la loi sur le travail.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de casser pour la seconde fois ce jugement. Il ne suffit pas, déclare-t-elle, pour constater l'existence de la contravention, d'indiquer seulement l'heure de la fin du travail ; il faut aussi indiquer l'heure du commencement et la durée des repos. En effet, le travail aurait pu commencer une demi-heure plus tard, et dès lors les ouvrières n'auraient pas en fait travaillé plus de onze heures ; l'horaire pourrait ne prévoir qu'un travail de neuf ou dix heures et, tout en conservant les ouvrières une heure de plus, on ne les aurait pas fait travailler plus que ne permet la loi.

En concluant que la loi avait été violée et la durée de travail dépassée, de ce simple fait que, une demi-heure après l'heure fixée pour la fin du travail, les ouvrières étaient encore à leur métier, sans faire connaître l'heure du commencement du travail et des repos, le Tribunal correctionnel de Douai n'a pas donné une base suffisante à sa décision.

Le jugement annulé, la cause reviendra devant un troisième tribunal, sans doute celui d'Hazebrouck.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 28 mai 1903

Président, M. PETIT, juge de paix. — Ministère public, M. LECOMTE, commissaire de police.

L'IVRESSE. — 1 fr. d'amende à Huet Adolphe, Thaon Alfred ; 3 fr. par défaut à Capreaux Jules et à sa femme qui se sont enivrés.

LES INFRACTIONS AUX LOIS DU TRAVAIL. — MM. Quiévraux-Casimir, 3 amendes de 5 fr. ; Graveline, 8 de 5 fr. ; Prouvost Amédée, 3 de 5 fr. ; Mlle Willot, 7 amendes de 5 fr. ; MM. Lévy-Stein, 2 amendes de 5 fr. ; Ferlié Louis, 5 de 5 fr. ; 2 amendes de 5 fr. à M. Duhayon Casimir ; 2 fr. à M. Leclercq Alphonse, et 5 fr. à M. Pennel Auguste, qui n'ont pas établi de garde-corps aux échafaudages élevés par leurs soins. Un délai d'un mois leur est de plus imparti pour l'établissement de cette mesure de protection.

LES VIOLENCES. — 1 jour de travail à Fleury J.-B. ; 3 jours à Vanieuwenburg Auguste ; 3 jours par défaut à Desaux Victor ; 2 jours à Louis Petit ; 3 jours à Debaudringhien Jules, et 2 jours à Mattelaere Angèle, pour violences légères. — Le Tribunal relaxe des fins de la poursuite Dewulf Aloïs et Foulon Louis, inculpés de violences réciproques. — 2 fr. d'amende à Willem Clémence et à Deschamps Philomène, qui se sont donné des noms d'oiseaux (! !) — 2 fr. à Feys Marie, pour tapage injurieux à la porte d'une voisine.

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Dame Police a exercé ces jours-ci ses rigueurs envers la gent canine et les propriétaires sont condamnés à 1 fr. d'amende pour divagation de leurs chiens. Ce sont : MM. Addens Florent, Desurmont J.-B., Corselis Edouard, Vandenbrouck Albert, Laforce Modeste, Bourdeau Albert, Tack Alfred, Vermeulen Pierre, Desbouvries Henri, Bonduelle Henri, Bossut J.-B., Delcu Edouard, Dutilleul Achille, Potier Paul, et Tonnelle J.-B.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour avoir fumé au cimetière, 1 fr. à Dhont Léopold. — Embarras de la voie publique, 2 fr. à Devredt Eucharistе. — 1 fr. à Duchaussoir Georges, Deroquet Henri, et Denolf Richard, marchands de charbon, qui ont oublié leur bascule. — 1 fr. à Planquart Camille, Duvyn Louis, et 2 fr. à Lecointre Adolphe, pour avoir vidangé après l'heure. — 5 fr. à Nevejans Auguste, et 2 fr. à Caullier Marie, pour avoir joué de la musique après l'heure. — 1 fr. à Seghers Pierre, Dubus Louis, et Duthillier Henri, pour fermeture tardive de leur cabaret. — 2 fr. par défaut à Bacrot Rodolphe, pour entrave à la circulation. — 5 fr. à M. Henri Brlet, 1 fr. à Mme Nys, et à M. Lemaire, pour infraction au règlement de voirie. — 5 fr. à Delsalle Henri pour infraction à la police du roulage.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE TOURCOING

Audience du 28 mai 1903

L'audience s'est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. BROQUART, juge de paix. Ministère public : M. VILAIN, commissaire central. Huissier-audiencier : M. DELANNOY. Le rôle comprenait 73 affaires, dont 25 ont été remises au 11 juin.

VIOLENCES. — Richard Bouba, 17 ans, et Emile Goerland, 14 ans, ont battu deux jeunes filles. Le Tribunal leur inflige à chacun un jour de prison. — Deux ouvriers de fabrique : Henri Pollet, 20 ans, et Polydore Vanlerberghe, 20 ans, étaient entrés dans un estaminet d'Halluin, demandant à boire. La cabaretière n'ayant pas voulu les servir, ils lui portèrent des coups. Ils se voient condamner à 2 jours de prison chacun.

IVRESSE, TAPAGE ET INJURES. — Edouard Coisne, 20 ans, tisserand à Roncq, était ivre, il a brisé le mobilier d'un estaminet. Aussi est-il condamné à 15 francs pour dommages à la propriété d'autrui ; à 5 francs pour tapage et à 2 jours d'emprisonnement pour ivresse en récidive. — A Halluin, deux rempailleurs de chaises, Adolphe Mortier, 19 ans, et Gustave Vandamme, 23 ans, ont fait du tapage pendant les grèves et injurié les gendarmes belges. Le Tribunal les condamne à un jour de prison et 11 francs d'amende. — Pour ivresse en récidive : Henri Picavet, 20 ans ; Henri Mignon, 30 ans, et Arthur Spelier, 23 ans, sont condamnés à 5 francs d'amende et 1 jour de prison chacun.

Il a été prononcé plusieurs autres condamnations à l'amende pour contraventions diverses. L'audience a pris fin vers midi.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Théâtre-Hippodrome.* — Délicieuse soirée en vérité, et il est regrettable pour le public comme pour les artistes que la salle n'ait point été absolument comble hier. *Le Secret de Polichinelle*, comédie en trois actes, de M. Pierre Wolff, est cette jolie comédie qui eut tant de succès au théâtre du Gymnase, succès de rires et de larmes mêlé, c'est là *le secret* de sa durée. Et, en effet, on rit et on larmoie à ce spectacle qui n'est point méchant, ni triste à désespérer, ni malpropre, ni alambiqué. C'est de la bonne comédie simple, adroite, gaie et très spirituelle ! Le sujet le voici en deux mots : De bons bourgeois, les époux Jouvenel, ont un fils, lequel a lui-même, d'une amie, un autre fils, enfant que la raison discute et que le cœur adopte. La mère, il faut le dire, est tout simplement une perfection et son baby Robert est un moutard de quatre ans comme on n'en fait plus ! Bref, papa et maman Jouvenel, guidés tour à tour par leur fidèle Trévoux, se rendent en secret chez la mère de Robert, le grand-père y va de deux à quatre et l'aïeule de cinq à six heures : c'est très simple ! Finalement, les deux bons Jouvenel s'avouent tout et ils marient leur fils à l'exquise Marie.... La comédie est charmante ; elle n'a pas de thèse et puis ça finit par un mariage. C'est ce qui fait que, malgré un point de départ un peu alarmant, la pièce se poursuit sans froisser la conscience de quiconque. Que dire des artistes ? — Huguenet (Jouvenel), c'est Huguenet, c'est-à-dire le premier comédien de Paris, au dire même de ses camarades. Il a composé avec finesse un personnage d'une bonhomie aisée et inimitable. Mme Marie Laure est une Mme Jouvenel fort touchante, comme Mlle Suzanne Demay est une jeune mère attendrie et méritant les suffrages qu'elle recueille. Sincères compliments à M. Beaudoin, Trévoux parfait, vieux garçon, méritant de devenir le meilleur mari du monde. X. F.

ON SUBSTITUE des imitations à la vraie *Crème Simon* ; nous en prévenons nos lectrices. 22536

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Les fêtes de Roubaix

Roubaix, 28 mai 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Vous avez publié dans les numéros d'hier et de mardi deux lettres à propos du congé du mardi de la Pentecôte.

Permettez à la piqûrière roubaisienne, cette fée réparatrice des défauts laissés par nos bons tisserands, de donner son avis.

Au nom de toutes les piqûrières de Roubaix, nous réclamons le congé de mardi après-midi. Nous considérons l'élection de notre amie Flore Barloy comme une victoire et nous voulons la fêter dignement.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Un groupe de piqûrières.

Le service de l'ébouage à Roubaix

Roubaix, 28 mai 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

La partie de la rue de Lannoy, située entre le boulevard de Mulhouse et le Pont-Rouge, étant agglomérée et payant, de ce *fait*, en *impôts*, pour portes, fenêtres et autres, *le triple* de ce qu'on lui demandait auparavant, verrait avec plaisir le passage *journalier* chez elle des tombereaux de l'ébouage que leur service n'a appelés jusqu'ici que deux fois par semaine. A charges égales, droits égaux. Ce serait justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

Un intéressé.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

B. M. 137. — Oui, simple signification par huissier. Lorsque la date de la sortie sera venue, s'il ne part pas, citation en référé. — *H. V. C.* — La loi ne prévoit pas ces questions de détail. En s'en rapportant aux principes généraux du droit, il semble que chacun soit libre d'agir comme il veut, et, par conséquent, de refuser de servir, à moins toutefois que le prix étiqueté et affiché à l'avance ne vienne alors constituer une offre à tout amateur.

J. V. D. — C'est l'ajourné qui a droit à la dispense. S'il veut renoncer à cette dispense et s'il est astreint à deux années de service, son frère cadet pourrait obtenir de ne faire qu'un an. (Certificat modèle n° 1 après avoir renoncé devant le commandant du recrutement.) — *Un embêtant.* — Si vous êtes l'aîné ou le fils unique de votre famille, vous aurez à faire établir, par les soins de la Mairie, un certificat, modèle n° 1, avec pièces justificatives à l'appui, lorsque votre père aura 69 ans accomplis. — *F. C. 886.* — Oui, vous pourriez vous faire inscrire en octobre, si vous n'avez pas répudié la qualité de Français devant le juge de paix. Par la suite, vous ferez une demande à M. le Ministre des Affaires étrangères pour être rayé des contrôles de l'armée belge. — *J. V.* — La revue a eu lieu à Roubaix, le 27 courant, pour les hommes des services auxiliaires, des classes 1882, 1887, 1892, 1896 et 1900. Le 29, à midi, les hommes de la classe 1882.

NORD

UN CHATEAU EN FLAMMES A S'-SAULVE. — Mercredi soir, vers minuit, on signalait un incendie à Saint-Saulve : le feu venait de se déclarer dans le château de Mme veuve Defresnes, place de l'Abreuvoir, petite route de Saint-Saulve. Ce château, restauré depuis deux ans, est habité en ce moment par Mme Defresnes, sa fille et son gendre, M. et Mme Carlier, de Valenciennes.

Le sinistre a été causé par l'imprudence d'une bonne, dont la bougie a communiqué le feu à des rideaux. Les pertes sont évaluées à 65,000 francs. On a eu malheureusement un accident à déplorer. En passant près de l'immeuble en flammes, le soldat Spelmacker, de Bourbourg-Campagne, a reçu sur la tête une poutre qui, tombée du toit, lui fit une large blessure au sommet du crâne.

TRAITEMENTS DU MOIS DE MAI DES FONCTIONNAIRES CIVILS. — En raison des fêtes de la Pentecôte, M. le Ministre des Finances a autorisé, à titre exceptionnel, par une circulaire adressée à MM. les trésoriers-payeurs généraux, le paiement, à la date du samedi 30 mai courant, des traitements des fonctionnaires civils.

LES GRÈVES DE LA GORGUE-ESTAIRES. — Le conflit de La Gorgue-Estaires vient d'entrer dans une nouvelle phase. Les pourparlers, qui étaient interrompus entre industriels et grévistes depuis une dizaine de jours, ont été repris à la suite d'une demande d'arbitrage adressée par les grévistes à M. le Préfet du Nord. Jeudi, une réunion de délégués des patrons et des ouvriers a eu lieu à la sous-préfecture d'Hazebrouck, sous la présidence de M. Salmon, sous-préfet. L'entente s'est faite sur tous les points, sauf un.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Deligny curé de Lomme, est nommé doyen d'Avesnes. Cette nomination a été agréée par décret paru à l'*Officiel* du 28 mai.

Demandez le CATALOGUE de **Modes et Confections pour Dames**, GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille. 29650

LE TRAGIQUE INCENDIE DE LA CITADELLE D'ARRAS

L'état des blessés

A la première heure, jeudi matin, nous nous sommes enquis de l'état des blessés en traitement, et, pour tous, les nouvelles sont bonnes. Leur état est aussi satisfaisant que possible.

Mlle Salomé est toujours dans un état inquiétant ; on lui a fait un nouveau pansement jeudi matin, à dix heures ; elle a montré beaucoup d'énergie et de résignation.

Les malades à domicile vont aussi relativement fort bien.

M. FÉVRIER ET Cie
TAILLEURS
2 et 4, Grande-Rue, 2 et 4, ROUBAIX
Choix immense de Vestons alpaga nouveauté 31544

BELGIQUE

LA CHAMBRE. — *Séance du 28 mai.* — LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — La discussion de l'article 3 continue. M. Van Cleemputte termine son discours en justifiant le droit de carence et en repoussant l'assurance pour les petits accidents.

M. Hoyois n'admet pas qu'un ouvrier victime d'un accident puisse être indemnisé deux fois pour le même accident. Il annonce un amendement en seconde lecture.

M. Janson propose le taux de 60 %. (Bruit prolongé. Aux voix !)

M. Anseele combat la clôture. Il demande qu'on entende M. Denis. (Protestations.)

La clôture est prononcée. On procède au vote sur un amendement supprimant le délai de carence, proposé par la gauche socialiste. Il est adopté par 66 voix contre 58.

Par 66 voix contre 59, la Chambre décide qu'une maladie de moins de 8 jours ne donne lieu à aucune indemnité. Le taux de 75 % proposé pour l'indemnité forfaitaire est repoussé par 79 voix contre 30. Le taux de 70 % est également repoussé ainsi que le taux de 60 %.

La séance est levée à cinq heures.

LES CHARBONNAGES BELGES. — Bruxelles, 28 mai. — La situation de nos houillères en 1901 vient d'être définitivement exposée par le département de l'Industrie et du Travail. L'année 1901 est donc la dernière connue sous ce rapport. Voici ce qu'on remarque de plus saillant : Il y a eu en 1901, 119 mines de houille en exploitation. Ces mines comptaient 269 sièges en activité, 12 en construction et 48 en réserve. En 1900, ces nombres avaient été respectivement 118, 265, 17 et 47.

La production brute s'est élevée à 22,213,410 tonnes et est inférieure par conséquent de 1,249,407 tonnes ou de 5.6 % à celle de 1900, la plus importante atteinte jusqu'ici. Elle ne dépasse que de 140,000 tonnes environ celle de l'année 1899.

Sa valeur globale a été de 338.274.090 francs, ce qui fait ressortir à 15 fr. 23 le prix moyen de la tonne, en diminution de 2 fr. 18 ou de 12.6 % sur le prix correspondant de 1900.

Les différences signalées s'accusent aussi bien dans le Hainaut que dans la province de Liège. A Namur, la production de 1901 a, au contraire, dépassé, mais de 6,485 tonnes seulement, celle de 1900. Il est vrai que ce bassin ne produit que des charbons maigres.

Le nombre total d'ouvriers occupés en 1901 dans les mines de houille s'est élevé à 134,092. Il est par conséquent supérieur de 1,343 au nombre correspondant de 1900 et ce, malgré la diminution de production que nous avons signalée ci-dessus. Cette augmentation porte d'ailleurs presque entièrement sur le personnel de la surface qui, de 34,075 ouvriers, a passé à 35,277. Le nombre d'ouvriers de l'intérieur n'a, en effet, augmenté que de 141 unités ; quant au nombre des ouvriers à veine, il a diminué de 370. Le rapport de ces derniers au nombre total des ouvriers de l'intérieur qui était précédemment de 24.5 % est descendu à 24 %. Le nombre des femmes majeures employées à l'intérieur des mines est tombé de 191 à 120 et à la surface le nombre des femmes et des filles a subi également une diminution. Au lieu de 7,876, il n'est plus que de 7,695.

La somme globale des salaires bruts payés aux 134,092 ouvriers de l'industrie charbonnière s'est élevée en 1901, à 169,916,430 francs. Elle est inférieure de 17,555,490 francs au chiffre correspondant de 1900, malgré l'augmentation de 1,343 ouvriers que nous avons signalée.

Quant au salaire journalier net, il est descendu à fr. 4.24 de 4 fr. 65 qu'il était en 1900. La valeur de la production ayant été fixée à 338,274.090 francs et les dépenses totales s'étant élevées à 286,463,360 francs, soit 2 fr. 33 à la tonne extraite ; le chiffre correspondant de 1900 était de 4 fr. 26, soit en moins, en 1901, 1 fr. 93 ou plus de 45 %.

Parmi les 119 mines en activité, 93 seulement ont clôturé leurs opérations en boni. Ces 93 mines ont produit 20,497,120 tonnes et réalisé un bénéfice net, passible de la redevance proportionnelle due à l'Etat, s'élevant à 55,027,150 francs, soit donc à fr. 2.68 la tonne. MILES.

DÉFENSE D'ANVERS. — Le général-major Van Sprang, commandant la province d'Anvers, a été désigné, avec l'approbation du Roi, pour être commandant d'artillerie de forteresse de la position d'Anvers.

CRÉATION D'UN BATEAU-ÉCOLE. — M. Ernest Solvay, ancien sénateur de Bruxelles, vient de faire parvenir une somme de 10.000 francs au Comité qui s'est formé pour la création d'un bateau-école.

NÉCROLOGIE. — M. le baron Jules Huart, président d'honneur de l'Association catholique de Monceau-sur-Sambre, est mort à l'âge de 89 ans.

— On nous annonce la mort de M. Ferdinand Magnus, chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai, né à Beaumont le 9 septembre 1839, décédé à Boussu le 26 mai 1903.

BRUXELLES

EXPLOITS DE RASTAQUOUÈRES. — Il y a quelques semaines, trois gentlemen affublés de noms distingués, de fière allure, descendaient dans un des grands hôtels de la capitale. Ayant réussi à se faire admettre dans les cercles privés les plus riches, ils ne tardèrent pas à se montrer très forts aux jeux du tapis vert. On cite des soirées où la fine fleur de la jeunesse dorée fut plumée de 79,000 francs, une autre fois de 65,000 fr. Déjà les habitués des cercles trouvaient suspecte la chance des nobles étrangers, lorsque ceux-ci, d'audacieux rastaquouères allemands, filèrent en laissant 40,000 fr. de dettes à leur hôtel.

Ils sont compromis dans une grave affaire de débauche de mineures.

DANS LA COLONIE RUSSE. — Un *Te Deum* solennel a été chanté, mercredi, en l'église russe de la rue des Chevaliers, à l'occasion du huitième anniversaire du couronnement du tsar Nicolas II. Tous les membres de la légation russe, ayant à leur tête M. de Giers, ministre résident, assistaient au service, qui a été chanté par M. l'aumônier Petroff. On remarquait aussi la présence de nombreux diplomates et de la plupart des personnalités de la colonie russe à Bruxelles.

COURTRAI

ARRESTATION D'UN COURTRAISIEN A COURBEVOIE. — Paris, 28 mai. — Hier soir, un nommé Van den Bergh, âgé de 46 ans, né à Courtrai (Belgique), propriétaire d'un immeuble situé 21, rue des Fauvettes, à Courbevoie, a, au cours d'une discussion, blessé gravement, à la tête, à l'aide d'une hachette, son voisin, M. Besoudin. Celui-ci a été transporté à l'hôpital Beaujon. Van den Bergh a été arrêté ce matin.

Si vous êtes atteint d'une **MALADIE SECRÈTE** adressez-vous **Pharmacie Henri Couvreur** 32, rue Neuve à Roubaix, vous y trouverez le **remède infaillible** du DOCTEUR RICORD, qui vous guérira radicalement au bout de 3 ou 4 jours, **un seul flacon suffit.** — Exigez toujours mon nom sur l'étiquette. **Prix 3 francs.** 29964

Carrosserie A. DISPA
Voitures de luxe et de commerce
MARECHALERIE & CHARRONNAGE
pour Camions, Calandres, Tombereaux, etc.
ROUBAIX, 90, rue Daubenton, 90, ROUBAIX 119

MAISON DE 1er ORDRE
Brunschwig et Fils
CHEMISIERS
Se rend à domicile sur demande
LILLE — 66, Rue Nationale — LILLE 24728

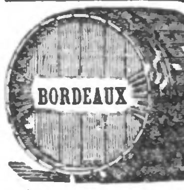

Pour les **Fêtes de la Grande Cavalcade**, chaque ménage aura besoin d'un approvisionnement en produits divers tels que : Vins rouges et blancs, Champagne, Liqueurs, Bières et Cidre en bouteilles, ainsi que d'Eau de table et des excellentes « Limonad » Champagne de la Source Willems. La maison des Entrepôts du Nord, 6 à 14, Boulevard de Paris se charge de livrer toutes ces sortes à domicile à des prix et quantités surprenantes. — **Maison de confiance.** 31447

S'adresser de suite Pharmacie COUVREUR, à Roubaix, dépositaire général ; à Tourcoing : BRUNEAU et BERNAMONT ; à Mouscron : FONDER ; à Tournai : BRAME ; à Courtrai : HULPIAU. 29965

BULLETIN COMMERCIAL

du jeudi 28 mai 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
MAI 1903	5 37 1/2	.... ./.	.... ./.	.... ./.	160 50	161...
JUIN	5.42 1/2	5.40 ./.	5.27 1/2	5.30 ./.	160.50	161...
JUILLET	5.42 1/2	5.42 1/2	5.27 1/2	5.27 1/2	161.50	162...
AOUT	5.45 ./.	5.42 1/2	5.27 1/2	5.27 1/2	162.50	163...
SEPTEMBRE ...	5.45 ./.	5.42 1/2	5.27 1/2	5.27 1/2	163...	161.50
OCTOBRE	5 42 1/2	5.42 1/2	5.25 ./.	5.27 1/2	163.50	164...
NOVEMBRE	5.45 ./.	5.42 1/2	5.25 ./.	5.27 1/2	161.50	165...
DÉCEMBRE	5.42 1/2	5.45 ./.	5 25 ./.	5 27 1/2	164. .	161.50
JANVIER .1904	5.45 ./.	5.42 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	164.50	165 ..
FÉVRIER	5.45 ./.	5.42 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	165...	165.50
MARS	5.45 ./.	5.42 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	165...	165.50
AVRIL	5.45 1/2	5.42 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	165...	165.50

ROUBAIX-TOURCOING, 28 mai. — On a traité : 25.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur juin, 10.000 kil. à 5,375 ; sur octobre, 10.000 kil. à 5,425. — Total : 20,000 kilos.

Le soir : Sur juin, 5.000 kil. à 5,40. — Ensemble : 25.000 kilos.

LE HAVRE, 28 mai. — (Par dépêche). — Le marché est soutenu. — Ventes : 1.500 balles.

ANVERS, 28 mai. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — On a traité 70.000 kilos.

COTONS

LE HAVRE, 28 mai. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est soutenu. — Ventes : 1.450 balles. — On cote : Mai, 75,50 ; juin, 75,12 ; juillet, 74,50 ; août, 73,62 ; septembre, 73,00 ; octobre, 67,50 ; novembre, 63,25 ; décembre, 62,25 ; janvier, 62,00 ; février, 61,87 ; mars, 61,75 ; avril, 61,62.

En disponible. — On a vendu : 320 balles New-Orleans de 80.00 à 82,50 ; 1.000 balles Hingenghant à 60.00 ; Fully middling à 78,75.

LE HAVRE, 28 mai. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 2.300 balles. On cote : mai, 75.62 ; juin, 75.37 ; juillet, 74.62 ; août, 73.75 ; septembre, 73.12 ; octobre, 67.50 ; novembre, 63.00 ; décembre, 62.12 ; janvier, 61,87 ; février, 61.76 ; mars, 61.62 ; avril, 61.50. En disponible : 100 balles Texas, de 79.50 à 79.75 ; 295 balles New-Orléans, de 77.50 à 79.25 ; 10 balles Brouch à 64.00.

NEW-YORK, 28 mai. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. — Mai baisse de 4 points ; juillet baisse de 2 points ; octobre baisse de 4 points.

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 28 mai. — Bœufs : vendus, 1.137 ; 1re qual., 1.46 ; 2e, 1.30 ; 3e, 1.22. — Vaches : vendues, 502 ; 1re qual., 1.40 ; 2e, 1.24 ; 3e, 1.10. — Taureaux : vendus, 204 ; 1re qual., 1.22 ; 2e, 1.18 ; 3e, 1.06. — Veaux : vendus, 1.492 ; 1re qual., 1.90 ; 2e, 1.80 ; 3e, 1.60. — Moutons : vendus, 13.950 ; 1re qual., 2.16 ; 2e, 2.00 ; 3e, 1.86. — Porcs gras : vendus 5.088 ; 1re qual., 1.32 ; 2e, 128 ; 3e, 1.26. — Porcs maigres : 1re qual. 1.42 ; 2e, 1.40 ; 3e, 138.

QUESNOY-SUR-DEULE, 28 mai. — Beurre pur, 1re qualité, le kilo, 2.80 à 3.00 ; œufs frais, les 26, choisis, 2.20 à 2.40.

PECQ, 28 mai. Beurre, 2.50 à 2.80 le kilo ; œufs, le quarteron, 1.80 à 1.85 ; pommes de terre, 12.00 les 100 kilos ; poireaux, 0.20 la botte ; salade tournée, 0.15 la pièce ; jeunes porcs, 20.00 à 25.00 la pièce.

BULLETINS FINANCIERS

du jeudi 28 mai 1903

PARIS, 28 mai.

La Rente et les Chemins de fer ont bénéficié d'un retour de confiance. Notre 3 % qui débute à 97.87, s'élève jusqu'à 98.10 et clôture à 98.05. Au comptant il fait 97.97.

M. Bourrat s'étant résolu à ne pas faire inscrire à l'ordre du jour de la Chambre le rachat des chemins de fer, il s'est produit sur ces titres une amélioration très marquée des tendances du marché. L'Ouest, le Midi ont progressé à 914 et 1,188 francs. Le Lyon a gagné le cours de 1,435, le Nord celui de 1,863 francs. La progression persistante des recettes depuis le 1er janvier paraît pouvoir produire maintenant plus d'effet.

Les fonds ottomans ont été moins fermes qu'hier, évoluant la série C de 32.80 à 32.97, la série D de 30.55 à 30.72. Pas de nouvelles aujourd'hui de l'iradé d'unification dont la promulgation définitive ne saurait, croit-on généralement, beaucoup tarder. L'Extérieure a été plus lourde au début, sur des réalisations assez nombreuses ; mais des rachats pratiqués un peu avant la réponse des primes au lendemain, ont provoqué une reprise. Au plus haut, elle fait 89.80 et clôture comme hier à 89.70. Le Brésil 4 % et le Portugais ne sont pas sensiblement éloignés de leurs cours précédents à 78 francs et 32 fr. Serbe 4 % 78 francs.

Le Rio n'a pas résisté aux offres provoquées dès l'ouverture de la séance par la baisse du cuivre à Londres. De 1,236 fr., premier cours, le titre a été ramené à 1,212 fr., pour clôturer à 1,216 francs. La Sosnowice et la Briansk ont été calmes à 1,677 fr. et 237 fr. Sels Gemmes, 423 francs.

Les valeurs de traction restent sur leur tendance précédente. Thomson, 603 fr. en clôture, Omnibus 706 fr., Tramways Sud 175 fr., Est Parisien 65 fr., Wagons-Lits 311 fr.

Le Crédit Foncier à 685 fr. maintient sa reprise ; ses obligations, tant communales que foncières, sont recherchées. La Banque de Paris et le Crédit Lyonnais ont été fermes à 1,107 et 1,084.

C'est encore l'instabilité au marché sud-africain, dont de nouvelles offres ont alourdi les cours. Peut-être appréhende-t-on des difficultés en liquidation de fin de mois. Les nombreux allègements effectués à ce jour auraient pu cependant rendre la place plus alerte. Mais d'absence d'informations précises de Londres, étant donné l'énervement de la spéculation, a contribué à susciter des ventes peu importantes sans doute, mais qui n'en ont pas moins entraîné les cours précédents.

SAINT-MAURICE,
Directeur du Contrôle des Valeurs Mobilières, 26, rue Etienne-Marcel, Paris.

BRUXELLES, 28 mai.

Les valeurs traitées à notre marché à terme ont eu aujourd'hui des sorts divers.

L'Extérieure monte à 89, tandis que les Chemins espagnols, la Saragosse à 332 1/4 et le Nord d'Espagne à 207 ½, sont plus faibles. Le Brésil reste sans changement à 77 3/16 *et les valeurs ottomanes sont indécises.*

Le Rio recule à 1,223, sur une nouvelle baisse du cuivre. Les valeurs de traction ont un fort mouvement de reprise. Le Métropolitain se relève jusqu'à 620 pour rester demandé à 618,50 et la Parisienne reste recherchée à 199.50, après avoir atteint 200.

Le marché du comptant a une tenue satisfaisante. Le capital Banque d'Outremer est demandée à 269, tandis que la dividende réactionne de 60.50 à 58.50.

Les titres du Chemin de fer du Congo sont négligés : l'ordinaire à 1,210, la part de fondateur n'est pas traitée. Les valeurs sidérurgiques sont un peu plus animées, mais leurs cours restent lourds. Ougrée reprend à 1,270.

Les charbonnages sont très mouvementés, les offres s'absorbent plus facilement qu'hier. La reprise s'accentue en valeurs coloniales : l'ordinaire Haut-Congo cote 921 et l'ordinaire Katanga 877.50.

Les valeurs du zinc restent faibles : l'Asturienne à 5,690, le 1/10e Vieille-Montagne à 645.

Aux valeurs étrangères, la Dahlbusch réactionne à 1.112,50 ; les valeurs russes sont mieux disposées, la Dnieprovienne à 1,647, la Métallurgique Russo-Belge à 1,085.

LE SECRET DE LA SANTÉ

Le secret de la santé chez la plupart des personnes s'explique par le fonctionnement normal et régulier de l'estomac. Pas de santé possible sans un bon estomac, et la plupart de maladies qui affligent l'humanité n'on pas eu d'autre origine, bien souvent, que le ralentissement des forces de cet organe. N'attendez lorsque vous ressentez le moindre malaise du côté des voies digestives, tels que maux de tête, aigreurs, irrégularité de l'appétit, faiblesse, lassitude, maux de reins, éblouissements, de recourir immédiatement à la méthode laxative que résument si bien les DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS, dont nous avons quelquefois énuméré toutes les propriétés dans les colonnes de différents journaux.

Ces DRAGÉES conviennent à tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, pour entretenir la liberté du corps et de ce fait : la vigueur, la gaieté, l'énergie ; il ne faut pas nécessairement être malade pour en prendre, et la plupart des personnes en font usage pour assurer le maintien de leur santé. Le prix de ces DRAGÉES est à la portée de toutes les bourses, puisque la boîte qui contient 100 DRAGÉES ne coûte que 1 fr. 50.

Dépôts : Pharmacie spéciale du Nord, 7, rue des Arts, à Lille ; dans les bonnes pharmacies et notamment à Roubaix, che M. Gerreth, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer ; Leflon, pharmacien, Grande-Rue ; Tellier, pharmacien, rue de Mouvaux ; Delporte, pharmacien, rue du Moulin ; Wicar, pharmacien, rue du Fontenoy ; Turlur, pharmacien, rue de Tourcoing. — A Tourcoing, chez M. Claeys, pharmacien, place Notre-Dame. 30544

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LA FÊTE CYCLISTE DE LEERS organisée par les Joyeux Pédaleurs, dont le siège est à l'estaminet Jules Leblanc, à la Mottelette, sera un véritable succès, à en juger par les adhésions déjà reçues. Rappelons qu'il y aura un rallye-paper à deux heures, suivi de la course de fond Leers-Quesnoy et retour, et que de nombreux et magnifiques prix en argent et objets d'art sont réservés pour ces deux épreuves. On s'inscrit au siège de la société.

POUR LA CAVALCADE DU 31 MAI. — Le Comité des fêtes du Nord-Touriste se réunira ce soir, vendredi, à huit heures et demie, au siège social : 104, rue du Moulin, à Roubaix, pour prendre les dernières dispositions en vue de la cavalcade de dimanche prochain. Les cyclistes qui sont inscrits pour figurer dans le groupe du « Cyclisme à travers les âges », sont priés d'assister à cette réunion pour la distribution des costumes.

COURSES A PIED

CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dimanche prochain, 31 mai, le Club des Sports enverra quelques athlètes au meeting athlétique de Doullens (Somme). Sont engagés, dans les 300 mètres (vitesse) : Jean Goossens, Jean Missant, Léon Wolff ; dans l'épreuve de saut et du lancement du poids : Jean Goossens et Clovis Carette ; et, enfin, dans la grande course pédestre internationale sur 30 kilomètres : Rohard Donat, Jean Missant et A. Minaert. Souhaitons bonne chance aux vaillants athlètes.

HIPPISME

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

du jeudi, 28 mai

Paris, 28 mai. — (*Par dépêche.*) — Malgré la chaleur orageuse et quelques gouttes d'eau, l'assistance était relativement nombreuse, et la réunion s'est passée à la satisfaction générale. Voici les résultats :

Prix de Montgeroult (à vendre, 4.000 fr., 2.400 m., G. P.) : 1er, Reluisant (L. Robert), pesage 27.00, placé 14.60, pelouse 12.00, placé 7.00 ; 2e, El Pato Real (N. Turner), pes. 21.00, pel. 9.50.

Prix de Senailly (4.000 fr., 1.100 m., L. D.) : 1er, Ménestrel (Shields), pesage 21.00, placé 12.00, pelouse 11.50, placé 6.50 ; 2e, Fantassin (G. Stern), pes. 13.50, pel. 7.00.

Prix de Lonray (10.000 fr., 2.000 m., M. P.) : La Camargo (N. Turner), walk-over.

Prix de Malleret (12.000 fr., 1.600 m., P. P.) : 1er, Oscar Quoi ! (L. Robert), pesage 17.50, placé 12.00, pelouse 8.50, placé 5.50 ; 2e, Perm (J. Childs), pes. 12.00, pel. 6.50.

Prix de Victot (10.000 fr., 2.000 m., M. P.) : 1er, Alpha (N. Turner), pesage 25.00, placé 14.00, pelouse 14.00, placé 7.00 ; 2e, Etna (G. Barthelemew), pes. 15.50, pel. 7.50.

Prix de Royallieu (7.0000 fr., 3.000 m., G. P.) : 1er, Shebdiz (J. Ransch), pesage 40.50, placé 19.50, pelouse 22.00, placé 10.00 ; 2e, Récalldia (A. Botten), pes. 24.00, pel. 12.50.

AUJOURD'HUI, vendredi, à deux heures, courses à Maisons-Laffitte.

COLOMBOPHILIE

Concours annoncés

ROUBAIX. — La société colombophile l'*Espérance*, établie au *Souvenir de Crimée*, 153, rue de l'Epeule, a l'honneur de rappeler aux amateurs son grand concours sur Chartres, le 31 mai. 500 francs de prix d'honneur aux 50 premiers pigeons, plus 10 magnifiques garnitures de cheminée, en marbre, avec candélabres (5 lumières), aux 10 premières séries de 2 pigeons non-désignés. Mise en paniers vendredi 29 mai, de 3 heures à 7 heures 1/2 du soir. 31206

— Les fédérations les Deux Roubaisiennes ont l'honneur de rappeler aux amateurs situés dans un rayon de six kilomètres leur grand concours sur Rambouillet, le 31 mai. 500 francs de prix d'honneur répartis en 20 prix de 10 francs, 60 prix de 5 francs aux 80 premiers pigeons constatés, mise obligatoire 1 franc ; mise facultative 1 franc. — Mise en panier le vendredi 29 mai, de 3 à 7 heures ½ du soir chez M. Dumem, boulevard de la République, près de l'Octroi. — 2e bureau chez M. D'Hellemmes, rue de l'Hospice. Des paniers seront réservés pour les femelles. 31322

TOURCOING. — La Société *La Rapide*, établie chez Mme veuve Potié, rue de Menin, 193, a l'honneur de rappeler aux amateurs son concours sur CHANTILLY, le dimanche 31 mai 1903, rayon de 5 kilomètres. 100 francs de prix d'honneur. Mise 1,50 par pigeon dont 1 franc